

COMMISSION DROITS DE L'HOMME CONF/HR(2015)RAPACT

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Dire que les droits de l'Homme sont bafoués, violés, est un lieu commun sans vigueur car la défense des droits de l'Homme se mène hors de la plainte. C'est pourquoi, en 2015, la Commission droits de l'Homme a placé au cœur de ses travaux des questions à la fois de fond et d'actualité.

Défendre et propager les droits de l'Homme consiste à alerter, puis à comprendre pour réagir juste, mieux encore, pour anticiper. Cela ne se faisant pas seul, la Commission droits de l'Homme inscrit ses travaux dans le cadre du Plan d'action de la Conférence des OING adopté en juin 2015 dont une des visées consiste à renforcer la pertinence de la société civile parmi les organes du Conseil de l'Europe afin que les actions portent le plus possible.

C'est donc en articulant d'une part la prise en compte de la double perspective d'efficacité et de conduite d'actions harmonisées avec les agendas des organes du Conseil de l'Europe avec d'autre part le traitement des questions de fond et celles d'actualité, que la Commission droits de l'Homme a articulé ses actions :

- Assidue autant qu'active au Comité Directeur des Droits de l'Homme (CDDH) et à ses groupes de rédaction préparant les études sur :
 - o La réforme de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (GT-GDR)
 - o Droits de l'Homme et les Entreprises (CDDH-CORP)
 - o Droits de l'Homme dans des Sociétés culturellement diverses (CDDH-DC)
- Projet d'étude de faisabilité « L'impact de la crise économique et des mesures d'austérité sur les droits de l'Homme en Europe »
 Une conscience aiguë de l'importance du rôle de la société civile dans les Comités directeurs motive cette collaboration au long cours.
- Ouvert par la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, Mme Battaini-Dragoni, la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Mme Anne Brasseur et la Présidente de la Conférence des OING, Anna Rurka, le symposium « No hate web, no hate Speech » dédié en mai à la lutte contre le discours de haine qui se propage on line et off line a porté une attention toute particulière aux jeunes en âge scolaire. Des experts des sociétés majeures de l'internet ont débattu et échangé des bonnes pratiques avec des classes de collégiens et lycéens. Des mises en situations concrètes ont permis à ces jeunes de s'entraîner aux pratiques d'opposition au discours de haine les plus pertinentes.
 - Loin d'être isolés, ces deux jours et demi se sont déroulés en parallèle avec des manifestations homologues de la Commission Européenne Contre le Racisme et l'Intolérance (ECRI) et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (ACE).

- Sous la présidence d'Anna Rurka s'est tenue à Paris une rencontre avec l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA): Waltraud Heller notamment responsable de la communication et Annica Ryngbeck représentante élue par les ONG à l'instance dirigeante de la FRA et aussi conseillère politique à la plateforme sociale, établissant ainsi un terrain favorable pour l'organisation d'opérations communes.
- Participation, à côté d'Anna Rurka à la Conférence de haut niveau sur 'la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, notre responsabilité partagée, les 26 et 27 mars 2015 à Bruxelles,
- La Charte sociale européenne et le protocole sur les réclamations collectives ont donné lieu à une attention toute particulière :
 - Régis Brillat, secrétaire exécutif du Comité européen des Droits sociaux au Conseil de l'Europe a animé un long débat avec l'ensemble des OING membres de la Commission droits de l'Homme lors de la session d'été.
 - Plusieurs membres de la Commission droits de l'Homme étaient présents aux côtés d'Anna Rurka lors de la <u>formation mixte Conseil de l'Europe/Union européenne, consacrée aux réclamations collectives</u> qui s'est tenue à Bruxelles le 22 septembre. Il revient aux organisations dédiées aux droits de l'Homme de promouvoir autant que possible cette procédure à caractère collectif qui lui donne son caractère unique.
 - La sensibilité toute particulière manifestée au fil des années par la Commission droits de l'Homme à l'égard de la Charte sociale et des réclamations collectives tient à la méconnaissance qui les pénalise et par extension pénalise la société civile européenne. Il est du devoir des OING de la Conférence de s'engager à promouvoir la Charte sociale et le processus des réclamations auprès des Etats et des ONG locales. Ce d'autant que la Charte et les réclamations collectives constituent un levier d'une portée inégalée pour la prise en compte de l'indivisibilité des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels qui constituent un ensemble cohérent et indissociable.
- La Commission droits de l'Homme a accompagné Anna Rurka à Bruxelles pour une réunion centrée sur la migration avec les OING compétentes en la matière agissant auprès de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe le 21 septembre.
- Comme chaque année, le 17 octobre, journée internationale pour l'éradication de la grande pauvreté, a donné lieu à une manifestation de grande qualité, réalisée cette année au Conseil de l'Europe. Ouverte par Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe entourée d'Anna Rurka, , de l'Ambassadeur Astrid Helle, Présidente du Groupe des Rapporteurs sur la démocratie du Comité des Ministres, et de Giuseppe Palmisano, Président du Comité européen des Droits sociaux, cette journée du 17 octobre 2015 était tout particulièrement centrée sur la question de l'enfance dans l'extrême pauvreté. Agnes Von Maravic, Secrétaire du Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (DECS-ENF) apporta des informations quant à la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits des enfants qui sera adoptée par le Comité des ministres en tout début d'année 2016.

Simultanément, la Conférence des OING était représentée à Ulyanovsk (Fédération de Russie) les 16 et 17 octobre, à l'occasion de la grande assemblée de la Fédération des travailleurs sociaux de la Fédération Russie. Réunions plénières, tables rondes et visites thématiques se succédèrent pendant deux jours.

 Plusieurs OING de la Commission droits de l'Homme invitées cette année encore par le Comité des Ministres aux Rencontres 2015 de la dimension religieuse du dialogue interculturel, apportèrent leurs contributions. Ces Rencontres se tinrent cette année à Sarajevo du 1^{er} au 3 novembre. Les travaux avaient pour thèmes: « Construire ensemble des sociétés inclusives : - le rôle et la place du religieux dans l'espace public ; - l'enseignement relatif aux religions et aux convictions non religieuses à l'école »

- La recommandation [CONF/PLE(2015)REC2] « une nouvelle stratégie concernant le handicap » a été adoptée le 25 juin 2016 par la Conférence des OING. Elle attire résolument l'attention des organes du Conseil de l'Europe sur l'arrivée à échéance du plan d'action pour les personnes handicapées et insiste particulièrement sur le fait que les handicaps sont multiples et qu'il convient de prendre en compte cette diversité dans le cadre d'un nouveau plan d'action dédié.
- Un second texte sur « la violation des droits économiques, sociaux et culturels par des mesures d'austérité: une menace grave pour la démocratie », également présenté en juin visant à mobiliser les instances politiques pour la continuation de la mise en œuvre des droits fondamentaux dans la Grèce violemment mise à l'épreuve ces dernières années et encore pendant l'été 2015, a fait l'objet de modifications consensuelles. Il sera présenté à la validation lors de la session de janvier 2016.
- La Commission droits de l'Homme et la Commission éducation et culture ont créé et mis en œuvre ensemble une formation intitulée : « Pour une Europe inclusive : Apprendre à mieux vivre ensemble avec nos convictions différentes. » Une vingtaine d'enseignants et de formateurs de treize nationalités participèrent au séminaire inaugural qui se tint à Strasbourg début octobre. Des répliques sont programmées dans plusieurs pays pour 2016.
- Participation active du Groupe de travail « handicap » dans la préparation et dans la réalisation de la <u>Conférence du Conseil de l'Europe « Promotion des droits de l'homme</u> <u>des personnes handicapées : Ambitions, impact et défis à venir »</u> qui s'est tenue à Dublin en Irlande les 5 et 6 novembre.
 - Le groupe de travail, sous la direction de Marie-José Schmitt a préparé une publication sur <u>l'article 15 de la Charte sociale européenne à la lumière de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées</u> qui a été présentée à Dublin La Présidente Anna Rurka intervint lors de cette Conférence
- Il ne serait pas convenable de clore ce rapport d'activité sans mentionner les inévitables insatisfactions :
 - Nous n'avons pas encore trouvé les processus pertinents pour soutenir plus substantiellement les défenseurs des droits de l'Homme en Europe orientale;
 - Notre commission n'a pas pu être physiquement présente à certaines rencontres ponctuelles avec des ONG nationales œuvrant pour les droits de l'Homme ou avec des personnes directement victimes de violations de leurs droits.
- Pour finir sur une note positive, signalons que la qualité des relations avec le secrétariat et le climat de confiance établi au sein de la Commission permanente sont des soutiens précieux pour réaliser l'œuvre collective dans laquelle nous sommes toutes et tous engagés/es.

Conclusion.

On le voit, bien que régulièrement célébrés et sacralisés en de nombreux lieux, les droits de l'Homme sont constamment l'objet de mépris, de bafouements et violations. De leur côté, les OING, les institutions internationales et intergouvernementales dédiées aux droits de l'Homme peinent à établir des oppositions franches à ces dénis des droits fondamentaux. Que faire? Comment faire? Ces questions lancinantes obsèdent les membres de la Commission droits de l'Homme.

Il convient de poursuivre en concertation avec les organes du Conseil de l'Europe et sans relâche, les actions que nous avons compétence à mener. Parallèlement, les défis émergents : arrivée massive de nouveaux usages sociaux impulsés par l'émergence de technologies innovantes, phénomène migratoire, conflits armés asymétriques, tensions sociales fondées sur le fait religieux, poussent à renforcer les actions favorisant la participation de la société civile aux processus décisionnels politiques qui renforcent la qualité, la compréhension et l'applicabilité à plus long terme de l'initiative politique.

Toute la Conférence des OING est mobilisée dans cette direction et la Commission droits de l'Homme met son énergie à apporter toute sa contribution.

Michel Aguilar Président de la Commission droits de l'Homme